

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Terminologie

Pour l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, les termes et expressions spécifiques employés ont la signification suivante (qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel) :

- « **MarketPlace** » désigne le site internet (ci-après « **Site** » ou « **Site internet** ») dénommé « resapeche.fr », développé par l'entreprise individuelle ayant pour nom commercial « Resapeche ».
- « **Service** » désigne un des Services mentionnés sur le Site internet « resapeche.fr » et pour lesquelles la Marketplace met en relation des Clients et des Prestataires afin de conclure entre eux des ventes directes. La Marketplace n'est pas la Marketplace des Services achetés par le Client par l'intermédiaire du Site internet.
- « **Produit** » désigne un des Produits mentionnés sur le Site internet « resapeche.fr » que la Marketplace met en vente dans son espace boutique.
- « **Service de Protection Acheteur** » désigne les frais comprenant : la commission de la Marketplace pour la gestion et le suivi des Commandes ainsi que les frais bancaires.
- « **Utilisateur** » désigne un Visiteur qui possède un Compte sur le site et qui est identifié sur celui-ci.
- « **Visiteur** » désigne toute personne qui se connecte sur le Site et peut visiter les pages autorisées, sans disposer d'un espace personnel. Un visiteur ne pourra acheter sur le Site qu'après inscription ;
- « **Compte** » désigne l'espace personnel créé par le Visiteur sur le Site internet, lui permettant d'avoir la qualité d'Utilisateur, contenant ses informations personnelles (identification, statistiques sur le site etc.) accessible grâce à la combinaison d'une adresse email et d'un mot de passe définis par le Visiteur à la création de son Compte. Le Compte est vérifié par le Site avec une adresse e-mail validée.
- « **Client** » désigne toute personne physique ou personne morale qui passe Commande d'un ou plusieurs services ou produits sur la Marketplace ;
- « **Commande** » désigne tout ordre donné par le Client, portant sur les Services ou Produits figurant sur le Site internet, décrits dans le profil du Prestataire ou dans l'espace boutique du Site internet et acceptés par le Client ;
- « **Option** » désigne toute demande complémentaire de la part du Client, permettant de compléter un Service proposé sur le Site internet. Une option peut modifier le tarif et le délai d'exécution du Service.

- « **Prestataire** » désigne toute personne physique ou personne morale qui propose sur la Marketplace, des Services à destination des Clients ; Les Prestataires professionnels sont identifiés via une page Etang les concernant sur le Site internet.

- « **Consommateur** » désigne toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;

- « **Professionnel** » désigne toute personne physique ou morale qui agit à des fins professionnelles, c'est-à-dire qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;

- « **Particulier** » désigne toute personne physique qui n'agit pas à des fins professionnelles ;

- « **Modérateur** » désigne le gestionnaire de la Marketplace, disposant d'accès restreints à sa gestion ;

- « **Administrateur** » désigne le gestionnaire de la Marketplace, disposant d'accès avancés pour sa gestion ;

- « **Parties** » désigne collectivement, l'Utilisateur, le Prestataire et la Marketplace ;

- « **Conditions Particulières** » désigne le document dans lequel sont définies les droits et les obligations de la relation contractuelles entre le Prestataire et la Marketplace.

Article 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente décrivent les modalités de vente à distance de services et de produits mis en vente dans un espace boutique, entre les Prestataires professionnels ou non et les Clients professionnels ou non, ainsi qu'entre la Marketplace et les Clients professionnels ou non et les Prestataires professionnels ou non, par l'intermédiaire de la Marketplace et définissent les obligations et les droits des Parties à ce titre.

Elles définissent les Services de Protection Acheteur qui sont proposés par Resapech.

Article 2 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes de Services conclues entre le Prestataire et le Client, acheteur du Service, à l'ensemble des ventes de Produits conclus entre la Marketplace et le Prestataire ou le Client, par l'intermédiaire de la Marketplace, depuis son Site internet « resapeche.fr » et ce, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Prestataire, et notamment ses conditions générales d'achat.

Les Clients déclarent en avoir pris connaissance et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne. Les Prestataires déclarent en avoir pris connaissance et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de leur inscription ainsi que des Conditions Particulières de la MarketPlace.

Les présentes Conditions Générales de Vente concernent les relations entre les Prestataires et les Clients ainsi que les relations entre les Clients et la MarketPlace et les Prestataires et la MarketPlace en ce qui concerne la vente de Produits, lesquels reconnaissent avoir la capacité requise pour contracter, à savoir pour le Client, acquérir les Services et Produits souhaités et pour le Prestataire vendre les Services proposés et acheter des Produits sur la MarketPlace.

Les Parties reconnaissent que les Services et Produits proposés par ou à des mineurs sont soumis à l'accord du tuteur légal ou détenteur de l'autorité parentale.

Les présentes Conditions Générales de Vente ne régissent donc pas les relations entre les Prestataires et la MarketPlace hormis pour la vente de Produits du Site internet, ni les relations entre les Clients et la MarketPlace hormis pour la vente de Produits du Site internet. Les relations entre les Prestataires et la MarketPlace sont définies dans les Conditions Particulières que les présentes Condition Générale de Vente complètent.

Seul le Prestataire dont le nom est indiqué sur la fiche descriptive de chaque Service, est le cocontractant du Client pour l'achat desdits Services. Les Services ne pourront donc pas être modifiés directement par la MarketPlace.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site internet « resapeche.fr » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client et du Prestataire est celle en vigueur sur le Site internet à la date de passation de la Commande.

Article 3 – SERVICES ET COMMANDES

3.1 – Caractéristiques des Services et Produits

Les Services et Produits proposés à la vente sur le Site internet « resapeche.fr » font l'objet d'un descriptif en langue française, permettant au Client et au Prestataire de connaître leurs caractéristiques principales, ainsi que leur prix.

Les offres de Services et de Produits s'entendent dans la limite des disponibilités des Prestataires et de la MarketPlace, telles que précisées lors de la passation de la Commande.

Le Client et le Prestataire sont tenus d'en prendre connaissance avant toute passation de Commande. Un outil « Commentaires » est mis en place sur le Site internet « resapeche.fr » permettant au Client d'obtenir de la part du Prestataire, toute information complémentaire, pour sa Commande de Services.

Le choix et l'achat d'un Service ou d'un Produit est de la seule responsabilité du Client ou du Prestataire et ne sauraient engager à quelque titre que ce soit la responsabilité de la MarketPlace.

Le Prestataire garantit l'exactitude des informations communiquées au Client pour les Services. La MarketPlace garantit l'exactitude des informations communiquées au Client et au Prestataires pour les Produits de la boutique en ligne.

3.2 – Modification de l'offre de Services du Prestataire

Les Services proposés par le Prestataire sont à titre indicatif et n'ont pas force obligatoire, sous réserve de ce qui suit. Le Prestataire est en droit d'y apporter à tout moment toutes modifications qui lui paraîtront utiles même si la proposition de Service est assortie d'un délai de validité, à condition que ces modifications interviennent avant la validation de la Commande par le Client.

3.3 – Commandes

3.3.1 – Information précontractuelle

Le fait pour une personne physique ou morale, de Commander sur le Site internet « resapeche.fr » emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable à la MarketPlace.

3.3.2 - Passation de la Commande

Afin de passer Commande, il appartient au Client de sélectionner sur le Site internet « resapeche.fr » le ou les Service(s) qu'il désire Commander, ainsi que les éventuelles options.

En ce qui concerne les produits de la boutique en ligne, il appartient au Client et au Prestataire de sélectionner sur le Site internet « resapeche.fr » le ou les Produit(s) qu'ils désirent Commander.

Le Client et le Prestataire ont la possibilité de vérifier le détail de leur Commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation.

Ils leur incombent de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

L'enregistrement d'une Commande sur le Site internet « resapeche.fr » est réalisé lorsque le Client ou le Prestataire accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa Commande. A cet effet, il complète ses informations de paiement. Le prix ne sera débité qu'après validation définitive de la Commande par le Prestataire.

Un courriel de confirmation de prise en compte de sa Commande leur est immédiatement envoyé par la Marketplace.

Parallèlement, en cas de Commande d'un Service, le Prestataire du (ou des) Service(s) sélectionné(s) est immédiatement informé par la Marketplace de la Commande du Client.

3.3.3 – Validation définitive de la Commande

La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de la disponibilité du (ou des) Service(s), du ou des Produits et de l'acceptation de la Commande par le Prestataire par courrier électronique, qui doit être envoyée dans un délai maximal de 48 heures à compter de la passation de la Commande par le Client et de l'information qui lui en a été faite par la Marketplace.

En cas de confirmation de la Commande par le Prestataire, la vente est parfaite et le prix débité du compte bancaire du Client.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une Commande pour tous motifs ou d'effectuer une livraison concernant un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Il revient au Prestataire, dès réception de la Commande, de s'assurer de la disponibilité des outils et/ou objets nécessaires à la réalisation de sa prestation. Si des outils et/ou objets complémentaires lui sont nécessaires, il en informe immédiatement le Client avant la validation afin que celui-ci s'en procure.

En l'absence de confirmation de la Commande par le Prestataire dans le délai de 48 heures tel qu'indiqué ci-avant, la vente conclue avec le Client est automatiquement annulée et chacune des parties est libérée de ses obligations. Le compte bancaire du Client n'est pas débité.

Si la Commande porte sur plusieurs Services, seule la vente des Services dont la Commande n'a pas été acceptée par le Prestataire est annulée.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Marketplace constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues entre le Prestataire et le Client.

Les clauses concernant la validation définitive de la Commande s'appliquent également lorsque que le Client ou le Prestataire commandent un produit de la boutique en ligne sur la Marketplace. Le prestataire est, dans ce cas précis, la Marketplace.

Toutefois, en lieu et place de la validation de la commande par le Prestataire dans les 48 heures de la passation de la commande, le Prestataire pourra choisir une commande instantanée, qui deviendra définitive dès validation et paiement par le Client.

3.3.4 – Suivi de la Commande

Le Client ou le Prestataire pourra suivre l'évolution de sa Commande sur le Site internet « resapeche.fr ».

3.3.5 – Modification / annulation de la Commande par le Client des Services proposés

Le Client peut modifier ou annuler sa Commande, sans frais, tant que celle-ci n'a pas reçu confirmation de la part du Prestataire.

Toute modification apportée par le Client après validation de la Commande par le Prestataire doit pour être valable, être expressément acceptée par écrit par le Prestataire.

Dans l'hypothèse où ces modifications ne sont pas acceptées par le Prestataire, seul ce dernier peut annuler la Commande, sans frais d'annulation pour le Client. Le montant de la Commande sera restitué au Client, hors frais de Service de Protection Acheteur.

En cas d'annulation de la Commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit, hormis la force majeure, des frais d'annulation seront facturés au Client, appliqués comme suit sur le montant total de l'achat, en fonction de la date prévue pour l'exécution de la prestation de services :

- plus de 14 jours avant, sans frais ;
- moins de 14 jours avant, aucun remboursement possible.

Toutefois, pour les réservations de dernières minutes, à savoir QUATRE (4) jours ouvrables avant la date de fourniture de la prestation par le Prestataire, la Commande ne peut pas être annulée et aucun remboursement ne sera possible.

Etant donné qu'il s'agit de prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être soumis à une date ou à une période déterminée, le Client ne dispose pas d'un délai de rétraction.

3.3.6 – Modification / annulation de la Commande par le Client ou le Prestataire des Produits achetés sur la Marketplace

Le Client ou le Prestataire peut modifier ou annuler sa Commande, sans frais, tant que celle-ci n'a pas reçu confirmation de la part de la Marketplace.

Une fois confirmée et acceptée par la Marketplace, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

3.3.7 – Modification / annulation de la Commande par le Prestataire

Le Prestataire ne peut pas annuler une Commande qu'il a validée.

Toute modification apportée par le Prestataire après la validation de la Commande par le Client et son acceptation doit pour être valable, être expressément acceptée par écrit par le Client.

En cas de refus par le Client des modifications proposées par le Prestataire après confirmation de la Commande, ce dernier s'engage à faire ses meilleurs efforts pour honorer la Commande dans les termes initialement prévus.

Il peut toutefois annuler la Commande, sans frais d'annulation pour le Client, à condition que cette annulation intervienne au moins 48 heures avant la date prévue pour l'exécution de la prestation de Service commandé par le Client. Le montant de la Commande sera restitué au Client, hors frais de Service de Protection Acheteur.

Article 4 – TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1 – Tarifs

Les Services sont fournis aux tarifs librement fixés par le Prestataire, figurant sur la fiche descriptive du Service.

Les prix sont indiqués en Euros.

Les prix sont affichés toutes taxes comprises (TTC), hors frais de Service de Protection Acheteur.

Lorsque la TVA est applicable, les prix sont affichés HT et TTC.

Les frais de Service de Protection Acheteur comprennent : la commission de la Marketplace pour la gestion et le suivi des Commandes ainsi que les frais bancaires.

Le montant des frais de Service de Protection Acheteur pour chaque Service est ajouté au prix du Service au moment de la validation de la Commande par le Client.

4.2 – Facturation

4.2.1 – Prestataire non professionnel (particulier)

Lorsque le Prestataire est un particulier, il n'y a pas lieu d'établir une facture. Le Site édite au nom et pour le compte du Prestataire, les documents nécessaires permettant au Client de justifier de sa dépense, notamment un récépissé récapitulatif, comportant :

- le numéro et la date de récépissé ;
- le numéro et la date de Commande ;
- le numéro du compte Utilisateur du Prestataire ;
- la désignation du Service ainsi que les éventuelles options ;
- le montant total du paiement réglé par le Client (dont détail du montant revenant au Prestataire, frais et taxes etc...) ;
- la date du paiement ;
- la méthode de paiement et sa référence.

La TVA n'étant pas applicable au Prestataire particulier, le prix du Service est reversé intégralement par le Site au Prestataire, hors frais de Service de Protection Acheteur.

Ce document lui est également remis afin qu'il puisse justifier de ses revenus et faire les déclarations adéquates.

4.2.2 – Prestataire professionnel

Lorsque le Prestataire est un professionnel, en ce compris un auto-entrepreneur, il doit établir une facture remise au Client par le biais du Site internet au plus tard le jour de l'exécution du Service commandé.

La facture établie par le Prestataire professionnel comporte :

- le numéro et la date de facture ;
- le numéro et la date de Commande ;
- les coordonnées du Prestataire ;
- la désignation du Service ainsi que les éventuelles options et le pourboire ;
- la TVA et les mentions légales (si applicables) ;
- le montant total du paiement réglé par le Client (dont détail du montant revenant au Prestataire, frais et taxes etc...) ;
- la date du paiement.
- La méthode de paiement et sa référence.

Lorsque la MarketPlace est assujettie à la TVA, le prix du Service est reversé au Prestataire professionnel (déduction faite des frais de Service de Protection Acheteur), après déduction de la TVA au taux légal en vigueur au moment de la facturation.

Lorsque la MarketPlace n'est pas assujettie à la TVA et que le Prestataire y est assujetti, le prix du Service réglé est reversé à ce dernier (déduction faite des frais de Service de Protection Acheteur), à qui il incombe de remplir ses obligations fiscales, notamment en matière de TVA.

4.3 – Modalités de paiement

Le prix est payable comptant.

Le Client procède au paiement du Service souhaité majoré des frais et taxes applicables, auprès de la Marketplace, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par carte bancaire : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires,

En cas de paiement par carte bancaire, le prix ne sera débité qu'après validation définitive de la Commande par le Prestataire.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

La plateforme de paiement utilisée par le Site internet est STRIPE.

En payant par STRIPE, le Client accepte d'être lié par les termes et conditions de STRIPE. Dans ce cas, l'acceptation du paiement est envoyée directement par STRIPE à la MarketPlace. Aucune Commande ne pourra être validée sans que le Site n'ait eu cette acceptation.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par la Marketplace, pour le compte du Prestataire.

La MarketPlace n'est en aucun responsable des transactions financières réalisées via la plateforme STRIPE et ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

4.5 – Défaut de paiement

La MarketPlace se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des Commandes en cours effectuées par le Client.

Article 5 - LIVRAISON DES SERVICES

5.1 – Territoire

Les Services présentés sur le Site internet « resapeche.fr » sont proposés à la vente et exécutés uniquement en France métropolitaine.

5.2 – Délais et modalités

Le Service commandé par le Client sera livré dans le délai indiqué sur la fiche descriptive du Service ou celui convenu entre le Client et le Prestataire.

Sauf accord contraire entre le Client et le Prestataire matérialisé par écrit, les Services commandés seront livrés en une seule fois.

Le Prestataire s'engage à livrer les Services commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Si les Services commandés n'ont pas été livrés dans le délai annoncé, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client par email adressé au Prestataire sous forme de réclamation, selon les modalités prévues à l'article 6 des présentes.

5.3 – Matériel et outils

Seuls les matériels, objets et outils dont le prix a été facturé et réglé par le Client sont la propriété exclusive du Client qui les conserve après l'exécution du Service.

5.4 – Lieu

Le Service commandé par le Client sera exécuté à l'adresse indiquée par le Client lors de sa Commande sur le Site internet.

Le Prestataire est tenu de faciliter l'accès aux lieux au Client (communication des codes d'accès, remise des clés etc...).

Le Client s'assure d'être présent ou de la présence d'une personne majeure lors de l'exécution de la prestation.

Si la prestation ne peut être réalisée du fait du Client, celle-ci sera considérée comme satisfaite par le Prestataire.

Article 6 - RECLAMATION

Le Client est tenu de vérifier l'état des Services ou des prestations fournis. Il dispose d'un délai de 48 heures à compter de la fourniture (ou la non fourniture) du Service ou des prestations pour formuler une réclamation par voie électronique auprès du Prestataire. Toute réclamation pour non-conformité ou vice apparent des Services livrés (par exemple défaut de sécurité etc ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Il devra laisser au Prestataire toute facilité pour procéder à cette constatation, le cas échéant.

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Services ou prestations seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée.

Le Prestataire dispose d'un délai de 48 heures pour y répondre.

A défaut de réponse dans ce délai ou en cas d'impossibilité d'arrangement amiable avec le Prestataire, le Client peut adresser une réclamation par voie électronique au Modérateur ou à l'Administrateur de la Marketplace qui y apporte une réponse dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : contact@resapeche.fr.

Selon les cas, la réclamation introduite donnera lieu soit au remplacement du Service défectueux, soit au remboursement, total ou partiel du prix réglé par le Client, hors frais et taxes qui restent acquis à la Marketplace.

Après étude des éléments transmis, l'Administrateur ou le Modérateur, s'il le juge justifié, procède au remboursement partiel ou intégral de la Commande au Client (hors frais de Service de Protection Acheteur) selon le même mode de paiement que celui utilisé par le Client lors de la passation de la Commande.

Il est rappelé que, conformément à la réglementation en vigueur, la Marketplace propose aux Clients Particuliers, un service de médiation pour les litiges de consommation liés aux transactions réalisées par l'intermédiaire du Site internet « resapeche.fr ».

Les frais de médiation sont à la charge de Resapeche.

Article 7 - GARANTIE ET RESPONSABILITE - ASSURANCE

7.1 – Responsabilité et garantie du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir au Client, tous les renseignements nécessaires à la bonne compréhension du service proposé.

Il doit en outre avertir le Client des problèmes et des risques qu'il pourrait rencontrer dans le cadre de la prestation envisagée, ainsi que des contraintes et des limites de celle-ci.

Le Prestataire s'engage à fournir des Services conformes aux spécifications figurant dans la fiche descriptive.

Le Prestataire déclare que les Services vendus par l'intermédiaire du Site internet « resapeche.fr » sont conformes à la réglementation en vigueur en France et lorsqu'ils sont dispensés par ou à des particuliers, ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Prestataire garantit le Client contre les vices cachés, rendant la chose impropre à l'usage à laquelle on la destine. Les défauts cachés doivent être liés à l'intervention du Prestataire. La preuve de leur existence incombe au Client.

La responsabilité de la Marketplace ne pourra être engagée à ce titre, pour quelque raison que ce soit.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect par le Client de la législation en vigueur en France, qu'il appartient au Client de vérifier,

- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins contraires à celles déclarées lors de la passation de la Commande, notamment à des fins professionnelles par un particulier), négligence, défaut d'entretien ou dégradation de la part du Client, comme en cas de force majeure,
- en cas de dommages de toute nature résultant de l'intervention d'un tiers.

La garantie du Prestataire est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement du Service non conforme ou affecté d'un vice.

Le Prestataire décline toute autre garantie ou responsabilité expresse ou implicite notamment, sans que cette liste soit exhaustive, concernant la commercialisation, l'adaptation à un usage particulier ou les résultats tirés de l'utilisation des Services.

7.2 – Assurance

Le Prestataire déclare avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, garantissant sa responsabilité civile pour toutes les activités et obligations découlant des Services qu'il propose et couvrant l'ensemble des préjudices directs et indirects qui pourrait découler de leur exécution.

Il s'engage à maintenir cette police pendant toute la durée pendant laquelle il propose des Services sur le Site « resapeche.fr » et en apporter la preuve sur la demande de Resapeche en fournissant une attestation de ses assureurs, énumérant les garanties souscrites, leur montant et leur durée de validité.

Toute modification, suspension résolution ou résiliation de cette police d'assurance, pour quelque cause que ce soit, devra être signalée à Resapeche dans les plus brefs délais.

Article 8 - RESPECT DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Le Client et le Prestataire déclarent chacun en ce qui le concerne, exercer son activité en stricte conformité avec les obligations administratives (notamment fiscales et sociales) applicables et s'engage à ce que la Marketplace ne puisse jamais être inquiété à ce sujet.

Article 9 - DROIT DE RETRACTATION POUR LA VENTE DES PRODUITS PAR LA MARKEPLACE

9.1 – Délai de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la validation de la Commande par le Prestataire pour exercer son droit de rétractation auprès de la Marketplace, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification à la Marketplace de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

9.2 – Exercice du droit de rétractation

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le Site internet « resapeche.fr » dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

Dans ce cas, un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par la Marketplace qui, parallèlement, en informera le Prestataire.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Services achetés sont remboursés.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, le prix réglé par le Client lui est restitué (hors frais de Service de Protection Acheteur auxquels le droit de rétractation n'est pas applicable).

Le remboursement sera effectué dans un délai ne pouvant excéder QUATORZE (14) jours à compter de la notification à la Marketplace de la décision de rétractation, directement par la Marketplace, selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la passation de la Commande.

Article 10 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 introduisant le Règlement Général sur la Protection des Données dit « RGPD » (entré en vigueur le 25 mai 2018), il est rappelé que les données nominatives demandées au Client par la Marketplace sont nécessaires à la passation et au traitement de sa Commande.

Ces données sont communiquées aux Prestataires afin de leur permettre de procéder à l'exécution du contrat et à la réalisation des Services commandés par le Client. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Chaque Prestataire n'a accès qu'aux données à caractère personnel fournies par les Clients de ses Services à la Marketplace lors de la passation de la Commande.

Les Prestataires s'engagent à assurer la sécurité des données à caractère personnel qu'ils conservent pour les besoins de la réalisation et du suivi des Commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site internet « resapeche.fr » répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

La Marketplace conserve les données pour une durée de 5 années à compter de la dernière Commande du Client, sans préjudice des obligations légales de conservation des données archivées, à des fins probatoires.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ces droits peuvent être exercés par toute personne physique en contactant Resapeche à l'adresse électronique suivante : contact@resapeche.fr ou par courrier à Resapeche – AUGEREAU Emeric – 1 Place Jean Baudinat – 42300 VILLEREST, accompagné d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité et signé.

Elle dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site internet « resapeche.fr » est la propriété de Resapeche et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Tous les documents techniques tels que plans, photos, schémas et dessins communiqués sur la Marketplace ou sur tout autre support, au Client ou au Prestataire, demeurent la propriété exclusive du communicant, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

Le Client et le Prestataire s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de quiconque et s'engagent à ne pas les divulguer à des tiers, ni à les copier ou reproduire, communiquer ou exécuter sans l'autorisation écrite du communicant, sauf dans les cas déterminés par la loi.

Article 12 – DIVERS

12.1 – Imprévision

Il est rappelé qu'en cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

12.2 – Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment contractuellement assimilés à des cas de force majeure sans recours possible du Client, les accidents affectant la disponibilité du Prestataire, l'arrêt total de l'activité du Prestataire, l'incendie, l'inondation et autres phénomènes naturels, les conflits sociaux (s'agissant des Prestataires professionnel) et notamment les grèves (totales ou partielles), les décisions administratives, les changements de réglementation, le fait du prince, le fait des tiers, les conflits armés, et tout événement qui serait de nature à retarder, à empêcher ou à rendre économiquement exorbitante l'exécution des engagements du Prestataire.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

Dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de HUIT (8) jours, la Commande peut être annulée par le Client ou par le Prestataire. En cas d'annulation, le Client est remboursé de la totalité du montant réglé lors de la passation de la Commande.

12.3 – Exception d'inexécution

Conformément à l'article 1220 du Code civil, le Prestataire peut suspendre l'exécution de son obligation dès lors qu'il est manifeste que son cocontractant ne s'exécutera pas à l'échéance et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour elle. Cette suspension doit être notifiée dans les meilleurs délais.

12.4 – Nullité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

12.5 – Exécution forcée en nature

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le Client et le Prestataire conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

12.6 – Notifications

Toutes les notifications visées par les présentes Conditions Générales de Vente seront rédigées en français.

12.7 – Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 13 – LITIGES

13.1 – Règlement des différends

Tous les litiges sont directement réglés entre le Client et le Prestataire.

Le Client aura ainsi la possibilité d'entrer en contact avec le Prestataire, via ses coordonnées qui auront été transmises au Client lors de la confirmation de la Commande.

Le Client et le Prestataire feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à la résolution amiable du litige.

13.2 – Arrangement amiable

Si au terme d'un délai QUARANTE-CINQ (45) jours suivant la réception de la réclamation introduite par le Client, les Parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur une solution, le litige pourrait alors être soumis à la juridiction compétente.

13.3 – Attribution de compétence

Lorsque le Prestataire et le Client ont la qualité de commerçant, sera seul compétent à titre exclusif quant à toute demande, tout litige ou tout différent, le Tribunal de Commerce de ROANNE.

13.4 – Modes alternatifs de règlement des litiges

Si un problème n'est pas résolu ou si l'Utilisateur particulier n'est pas satisfait du résultat, il peut recourir à des modes alternatifs de résolution des différends tels que la médiation de la consommation.

Le Client peut recourir à une médiation auprès de l'instance de médiation sectorielle suivante :

**Centre de la Médiation de la Consommation de
Conciliateurs de Justice
14 Rue Saint-Jean – 75017 PARIS**

Dans cette hypothèse, la procédure de médiation est réalisée aux frais de Resapeche.

En outre, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

Conformément aux règles applicables à la médiation, tout litige de consommation doit être transmis préalablement via la procédure visée aux présentes Conditions Générales de Vente (réclamation préalable directement introduite auprès du Prestataire sur le Site internet « resapeche.fr » puis, si le problème n'est pas résolu, auprès de la MarketPlace) avant toute demande de médiation.

La procédure de médiation est réalisée aux frais du Prestataire lorsqu'il est un Professionnel. La MarketPlace pourra valablement déduire ce coût des sommes qu'elle lui doit, ou procéder à une refacturation exacte.

**Article 14 – INFORMATION
PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU
CLIENT**

Le Client reconnaît avoir été informé par Resapeche de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à son achat ou à la passation de la Commande et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Services et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité lui permettant d'acheter les Services en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'utilisation. Les photographies et plans présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de la MarketPlace. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Service afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles, notamment ;
- sur le prix des Services et l'application d'un prix personnalisé ;

- sur les modalités de paiement, de mise à disposition et de livraison et d'exécution du Service ;
- sur l'identité du Prestataire et ses coordonnées ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées figurent dans les présentes Conditions Générales de Vente, dans les conditions prévues au Code de la consommation ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation, le traitement des réclamations et autres conditions contractuelles importantes ;
- sur les moyens de paiement acceptés.

**Article 15 – DISPOSITIONS SPECIFIQUES
APPLICABLES A LA VENTE DE PRODUITS EN
LIGNE PAR LA MARKETPLACE**

15.1 - Produits proposés à la vente

Les Produits proposés à la vente sur le Site internet « resapeche.fr » sont les suivants :

**Cartes de pêche pour un ou plusieurs jours, de jour
ou de nuit ; vente de goodies à l'effigie du site
internet (pull, t-shirt, polo, casquette, etc....)**

Les caractéristiques principales des Produits, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le site internet « resapeche.fr » dans les fiches produits de la MarketPlace.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit sont de la seule responsabilité du Client.

Les photographies et graphismes présentés sur le site internet « resapeche.fr » ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de la MarketPlace.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison, ainsi que, en cas de fourniture continue ou périodique d'un bien, la durée minimale du contrat proposé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Les Produits présentés sur le site Internet « resapeche.fr » sont proposés à la vente pour les territoires suivants :

FRANCE

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Marketplace constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : Resapeche – AUGEREAU Emeric – 1 Place Jean Baudinat – 42300 VILLEREST.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le site internet « resapeche.fr ».

15.2 – Commande de Produits

Les articles 3.3.1 à 3.3.4 et 3.3.6 à 3.3.7 sont applicables pour les commandes de Produits sur la Marketplace. Le prestataire est alors la Marketplace.

15.3 – Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet « resapeche.fr » lors de l'enregistrement de la commande par la Marketplace. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par la Marketplace sur le site internet « resapeche.fr ».

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet « resapeche.fr », la Marketplace se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet « resapeche.fr » et calculés préalablement à la passation de la commande.

Si le Client demande un mode d'expédition plus rapide ou plus coûteux que l'expédition standard, les frais supplémentaires de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, tels que calculés préalablement à la validation de la commande par le Client, sont intégralement à sa charge.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par la Marketplace et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

15.4 – Conditions de paiement

Les Produits proposés par la Marketplace sont délivrés au Client en contrepartie d'un prix.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

La plateforme de paiement utilisée par le Site internet est STRIPE.

En outre, la Marketplace se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par la Marketplace pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

15.5 – Délivrance des Produits commandés

La délivrance des Produits s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle des Produits commandés.

Conformément aux dispositions de l'article L 216-4 du Code de la consommation, la délivrance des Produits s'accompagne de la remise de la notice d'emploi, des instructions d'installation et d'un écrit mentionnant la possibilité de formuler des réserves ainsi que de la garantie commerciale.

Les Produits commandés par le Client seront délivrés à la Réunion dans un délai de 72 heures à compter de l'expédition de la commande le délai d'expédition indiqué sur la fiche Produit auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement - à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site Internet « resapeche.fr ».

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront délivrés en une seule fois.

La Marketplace s'engage à faire ses meilleurs efforts pour délivrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été délivrés dans un délai de 14 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra notifier à la Marketplace, dans les conditions prévues à l'article L 216-6 du Code de la consommation :

- soit la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que la Marketplace s'exécute, dans les conditions prévues aux articles 1219 et 1220 code civil (exception d'inexécution),
- soit la résolution de la vente, après avoir mis la Marketplace en demeure de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable non respecté par la Marketplace.

La résolution peut être immédiate si la Marketplace refuse de s'exécuter ou s'il est manifeste qu'il ne pourra pas délivrer les Produits ou si le délai de délivrance non respecté constituait, pour le Client, une condition essentielle de la vente.

En cas de résolution de la vente, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue

La Marketplace prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser le Client en cas de dommages causés pendant le transport.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

Le Client reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre la Marketplace en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par la Marketplace, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur acceptation préalable du Client.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits délivrés. Il dispose d'un délai de 7 jours à compter de la délivrance pour formuler par écrit toutes réserves ou réclamations pour non-conformité, défaut ou vice apparent des Produits délivrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert ...), comme en cas de défaut de remise de la notice d'emploi ou des instructions d'installation, avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

Il est rappelé que l'absence de réserves formulées par le Client lors de la délivrance des Produits n'exonère pas la Marketplace de la garantie de conformité, telle que décrite ci-dessous.

15.6 – Transfert de propriété – Transfert des risques

Le transfert de propriété des Produits de la Marketplace, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de la délivrance des Produits.

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits qui voyagent donc aux risques et périls du de la Marketplace, sauf lorsque le Client fait appel à un transporteur qu'il a lui-même choisi, indépendant de la Marketplace, auquel cas le transfert des risques est effectué au moment de la remise des Produits commandés par la Marketplace au transporteur choisi par le Client.

15.7 – Responsabilité de la Marketplace – Garantie

Les Produits vendus sur le site Internet « resapeche.fr » sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par la Marketplace bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

15.7.1 Garantie légale de conformité

La Marketplace s'engage à délivrer un bien conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L217-5 du Code de la consommation.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du Code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Client.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois ou de douze mois s'il s'agit d'un bien d'occasion à compter de la délivrance des Produits, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance.

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité des Produits délivrés par réparation ou leur remplacement ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que la Marketplace ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil.

Il appartient au Client de solliciter auprès de la Marketplace la mise en conformité des Produits, en choisissant entre la réparation et le remplacement. La mise en conformité du bien a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande du Client.

La réparation ou le remplacement du Produit non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de celui-ci ainsi que l'installation du Produit mis en conformité ou remplacé.

Tout Produit mis en conformité dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

En cas de remplacement du Produit non conforme lorsque, malgré le choix du Client la mise en conformité n'a pas été effectuée par la Marketplace, le remplacement fait courir, au profit du Client, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance du Produit remplacé.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, la Marketplace peut refuser celle-ci.

Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du Code civil.

Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'est alors pas tenu de demander au préalable la réparation ou le remplacement du Produit non conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé contre restitution des Produits non conformes à la Marketplace, aux frais de ce dernier.

Le remboursement est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Client et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

En application des dispositions de l'article D 211-2 du Code de la consommation concernant les garanties légales de conformité et des vices cachés :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité.

Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

15.7.2 Garantie légale contre les vices cachés

La Marketplace répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

15.7.3 Exclusion de garantie

La responsabilité de la Marketplace ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien. La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que la Marketplace impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate.

Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation. La Marketplace qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

15.8 – Modalité de résiliation

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales, la résiliation du contrat par voie électronique est possible lorsque le contrat a été conclu par voie électronique ou, lorsqu'au jour de la résiliation la Marketplace offre aux Clients la possibilité de conclure des contrats par voie électronique.

A cet effet, une fonctionnalité gratuite est mise à la disposition du Client, lui permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et toutes les démarches

nécessaires à la résiliation du contrat, dont la Marketplace devra accuser réception en informant le Client, sur un support durable et dans un délai raisonnable, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

15.9 - Dispositions diverses

Les articles 10, 11, 12, 13 et 14 des présentes Conditions Générales de Ventes sont applicables en cas de vente de Produits par la Marketplace.

Mai 2023

FORMULAIRE DE RETRACTION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur resapeche.fr sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de :

Resapeche
AUGEREAU Emeric
1 Place Jean Baudinat
42300 VILLEREST
RCS ROANNE 951 208 636
Mail :

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de produits ci-dessous :

- Commandé le / Reçu le
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :